

MARDI 9 FEVRIER 2016 à 18H30

Maison des associations

chemin de St Claude à ANTIBES

ORDRE DU JOUR

(Un membre syndiqué peut avoir 3 pouvoirs, soit 4 voix avec son vote)

Séance ouverte par le Président Monsieur Christian TARICCO

Lecture du rapport moral

Rapport financier - Rapport de la Commission des comptes

Rapport de Monsieur Eric MICOT, délégué CPAM

Election des Commissaires aux comptes

Fixation du prix de la cotisation syndicale et modalités de paiement

Fixation du prix du droit d'entrée au Syndicat

Paielement du Syndicat et des droits communaux

Carnets de reçus

Formation Continue Obligatoire

QUESTIONS

Voulez-vous changer de fédération ?

**Tous les membres ayant payé en 2015 leur cotisation ou droit d'entrée,
sont invités à participer à cette assemblée ainsi que les non-syndiqués
mais sans droit de vote**